

- Sissonne : les baraques formant « le village » à la lisière du camp militaire (Aisne) ;
- Manosque : cités des Quatre saisons (Alpes de Haute-Provence) ;
- Cannes-La Bocca : cité des Mimosas (Alpes-Maritimes) ;
- Super-Antibes : cité des Eucalyptus (Alpes-Maritimes) ;
- Marseille : cité des Oliviers, 13^{ème} arrondissement (Bouches-du-Rhône) ;
- Marseille : cité des Tilleuls, 15^{ème} arrondissement (Bouches-du-Rhône) ;
- Gevrey-Chambertin : logements SONACOTRA-SNCF (Côte-d'Or) ;
- Sireuil : domaine de Crozes (Dordogne) ;
- Saône : cité de transit (Doubs) ;
- Besançon : cité des Quatre vents, chemin des Montarmots (Doubs) ;
- Dreux : baraques du chantier SONACOTRA (Eure-et-Loir) ;
- Dreux : cité de la rue Murger-Bardin (Eure-et-Loir) ;
- Montpellier : champ de manœuvre de l'ancien camp militaire (Hérault) ;
- Montpellier : cité Massaviols (Hérault) ;
- Montpellier : cité Portaly (Hérault) ;
- Montpellier : Pont- Juvénal (Hérault) ;
- Chapareillan : centre d'hébergement (Isère) ;
- Grenoble : baraquements et logements SONACOTRA-SNCF de la rue des Martyrs (Isère) ;
- Roybon 3 : un hameau forestier comme Roybon 1 et 2 (Isère) ;
- Cité Saint-Geney-près-Saint-Paulien (Haute-Loire) ;
- Semoy : cité de l'Herveline (Loiret) ;
- Châlons-sur-Marne : cité de la Bidée (Marne) ;
- Reims : cité de la route de Witry (Marne) ;
- Vadenay : camp militaire (Marne) ;
- Saint-Avé : préfabriqués (Morbihan) ;
- Cattenom : camp militaire (Moselle) ;
- Dunkerque : logements SONACOTRA-SNCF (Nord) ;
- Haumont : baraquements USINOR (Nord) ;
- Louvroil : cité de la rue du docteur Schweitzer (Nord) ;
- Roubaix : centre d'hébergement du boulevard Gambetta (Nord) ;
- Flers-de-l'Orne, cité SONACOTRA (Orne) ;
- Méricourt : baraquements HBNPC (Pas-de-Calais) ;
- Bourg-Lastic : lotissement Gimard (Puy-de-Dôme) ;
- Grand- Couronne : cités rue Pasteur et rue des Essarts (Seine-Maritime) ;
- Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen : château de la Marnière (Seine-Maritime) ;
- Rouen : centre relais de la rue Pavée (Seine-Maritime) ;
- Rouen : centre relais de la rue Saint- Gilles (Seine-Maritime) ;
- Saint- Aubin-lès-Elbeuf : cité de La Pierre Saint-Georges (Seine-Maritime) ;
- Saint- Wandrille-Rançon : baraquements (Seine-Maritime) ;
- Poix-en-Picardie : domaine du Vert Bois (Somme) ;
- Amiens : cité d'urgence du boulevard de STRASBOURG (Somme) ;
- Amiens : cité de la briqueterie (Somme) ;
- Longueau : cité de l'Avre (Somme) ;
- Avignon : cité du Soleil dans le quartier de Monclar (Vaucluse) ;
- Choisy-le-Roi (Val-de-Marne).

Contacts media :

Cabinet de la secrétaire d'État chargée des Anciens combattants et de la Mémoire
sedacm.communication.fct@intradef.gouv.fr

Centre media du ministère des Armées
media@dicod.fr
 09 88 67 33 33

Délégation à l'information et à la communication de la défense

DICoD

Centre media du ministère des Armées
 60 boulevard du général Martial Valin
 CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15